



DOSSIER DISCIPLINE N°13
Décision du 9 janvier 2018

DOSSIER N°13
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : Mme BOUCHARDON
MRS. ERINTCHEK, PERRUCHET, GUYOT

Objet : Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 20 janvier 2018 au 21 janvier 2018 inclus au licencié VT900824 du club CRAP VEAUCHE.**